

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en la Chambre de Commerce et d'Industrie de Narbonne, sous la présidence de M. Jacques BASCOU

Séance publique du 6 DECEMBRE 2018 à 18h00 Date de convocation : 29 novembre 2018

Délibération
N°C2018_232

Membres en exercice :	79
Votants :	76
Suffrages exprimés :	73
Pour :	73
Contre :	0
Abstention :	3

SECRETAIRE DE SEANCE : Magali VERGNES

PRESENTS TOUTE LA SEANCE : Jacques BASCOU, Marie BAT, Jacques BLAYA, Catherine BOSSIS, Didier BOUSQUET, Roger BRUNEL, Martine CADENA, Jean-Paul CESAR, Claude CODORNIU, Georges COMBES, Robert DEJEAN, Bernard DEVIC, Viviane DURAND, Alain FABRE, Serge FUSTER, Hélène GIMON, Guillaume HERAS, Joël HERNANDEZ, Isabelle HERPE, Michel JAMMES, Jean-Claude JULES, Gérard KERFYSER, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Lydie LOIS, Bertrand MALQUIER, Jean-Michel MONIER, Didier MOULY, Carmen MOUTOT, Jacques PAIRO, Gaëlle PAVAN, Yves PENET, Jacques POCIELLO, Edouard ROCHER, Evelyne ROUFFIA, Jeanne-Maryse SEGUI, Marie-Christine THERON-CHET, Marcel TUBAU, Magali VERGNES, Boris VIVEN

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : Yves BASTIE, Xavier BELART, Didier CODORNIU, Marie-Christine DELRIEU, Janine GROSBARD ST-LOUP, Louis LABATUT, Christian LAPALU, Henri MARTIN, Fabienne MARTINAGE, Dominique MARTIN-LAVAL, Sandrine MONTAGNE, Caroline OLIVAS-GUISSET, Michel PY, Nicolas SAINTE-CLUQUE, Guy SIE

EXCUSES : Jean-Marc PEREA

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : Yves BASTIE (de la délibération N°C2018_215 à la délibération N°C2018_245 et les délibérations N°C2018_254, C2018_255, C2018_256, C2018_263, C2018_264, C2018_265, C2018_266, C2018_267), Alain BOUTON (les délibérations N°2018_263, C2018_264, C2018_266, C2018_267), Xavier BELART (jusqu'à la délibération N°C2018_218), Cyrielle BOUISSET (jusqu'à la délibération N°C2018_218), Didier CODORNIU (la délibération N°C2018_227), Marie-Noëlle GARBAY (jusqu'à la délibération N°C2018_250), Janine GROSBARD ST-LOUP (jusqu'à la délibération N°C2018_222), Christian LAPALU (la délibération C2018_227), Henri MARTIN (la délibération N°C2018_227), Fabienne MARTINAGE (les délibérations N°C2018_255, C2018_256, C2018_263, C2018_264, C2018_266, C2018_267), Caroline OLIVAS-GUISSET (jusqu'à la délibération N°C2018_231), Michel PY (les délibérations N°2018_263, C2018_264, C2018_266, C2018_267), Guy SIE (la délibération N°C2018_227), Zohra TEGGOUR (jusqu'à la délibération N°C2018_231),

EXCUSES AVEC PROCURATION : Yamina ABED, Sylvie ALAUX, Didier ALDEBERT, Emma BELLOTTI-LASCOMBES, Christian DURAND, Catherine GOUIRY, Tristan LAMY, Gilles LAUR, Ophélie LE BERRE, Éric MELLET, Jean-Marie ORRIT, Marc ORTIZ, Éric PARRA, Evelyne RAPINAT, Jean-Luc RIVEL, Hélène SANDRAGNE, Gérard SCHIVARDI, Céline SORIANO, Alain VICO,

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : Cyrielle BOUISSET (à partir de la délibération N°C2018_219), Alain BOUTON (de la délibération N°C2018_215 à la délibération N°C2018_262 et C2018_265), Didier CODORNIU (les délibérations N°C2018_254, C2018_255, C2018_256, C2018_263, C2018_264, C2018_265, C2018_266, C2018_267), Marie-Christine DELRIEU (les délibérations N°C2018_254, C2018_255, C2018_256, C2018_263, C2018_264, C2018_265, C2018_266, C2018_267), Marie-Noëlle GARBAY (à partir de la délibération N°C2018_251), Louis LABATUT (les délibérations N°C2018_254, C2018_255, C2018_256, C2018_263, C2018_264, C2018_265, C2018_266, C2018_267), Dominique MARTIN-LAVAL (jusqu'à la délibération N°C2018_250), Sandrine MONTAGNE (jusqu'à la délibération N°C2018_231), Nicolas SAINTE-CLUQUE (jusqu'à la délibération N°C2018_250), Zohra TEGGOUR (à partir de la délibération N°C2018_232)

N°C2018_232 (2)

Nomenclature Etat : Domaine et patrimoine – Autres actes de gestion du domaine public

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Système d'information et télécommunication - Approbation de l'avenant N° 1 à la convention de partenariat Très Haut Débit (THD) avec le SYADEN

Par délibérations du 25 septembre 2014 et du 29 novembre 2016, le Conseil Communautaire a approuvé les orientations du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique de l'Aude, validé le déploiement de ce réseau sur son territoire, approuvé la maîtrise d'ouvrage du déploiement du réseau Très Haut Débit par le SYADEN et validé la participation potentielle du Grand Narbonne telle que prévue dans le plan de financement prévisionnel soit 3 170 408 € hors taxes d'investissement et 191 225 € hors taxes de fonctionnement.

Au vu de l'évolution du périmètre géographique de l'Agglomération avec les départs des communes de Feuilla et Fraïssé des Corbières, il convient :

- D'ajuster par avenant les montants pour la période 2016-2020 ;
- De modifier l'échéancier de versements de la participation financière du Grand Narbonne relatif au fonctionnement et aux investissements.

Vu la délibération N°C-249/2014 approuvant la participation du Grand Narbonne au déploiement d'un réseau haut débit sur le département et plus particulièrement sur notre territoire,

Vu la délibération N°C-220/2016 approuvant la convention de financement initiale,

Vu la délibération N°C2017-09 approuvant les conditions de retrait du Grand Narbonne, des communes de Fraïssé des Corbières et Feuilla,

Vu en Commission 1 du 22 novembre 2018,

Par 73 voix pour et 3 abstentions, le Conseil décide :

- D'approuver l'avenant N°1 à la convention relative au financement du réseau de communications électroniques à très haut débit FTTH entre le Syndicat Audois d'Energies et du Numérique et le Grand Narbonne, dont le projet est joint en annexe, prévoyant un investissement total du Grand Narbonne de 2016 à 2020 de 3 108 136,45 € HT € et une participation au fonctionnement de 186 675€ HT ;
- De préciser que les crédits correspondant à l'année 2018 de la somme précitée sont prévus au budget 2018 ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer cet avenant ainsi que tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

N°C2018_232 (3)

Pièce jointe à la délibération :

Avenant à la convention de partenariat relatif au réseau de communications électroniques à très haut débit FTTH entre le Syndicat Audois d'Energies et le Grand Narbonne

**Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa
transmission en
Sous-Préfecture
le : 12/12/2018
et de sa publication
le : 12/12/2018**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,

Jacques BASCOU

